

27 février 2023

Immigration : « Il est urgent de remettre de la raison et du débat démocratique dans le traitement des questions de migration »

Tribune Collectif

A l'initiative de l'association [Désinfox-Migrations](#), 400 scientifiques, parmi lesquels François Héran, Catherine Wihtol de Wenden et Perin Emel Yavuz, appellent, dans une tribune au « Monde », à une convention citoyenne sur la migration afin de permettre la tenue d'un débat public informé.

Les chercheurs de toutes les disciplines sont d'accord : il n'y a pas de submersion migratoire, les régularisations et les sauvetages en mer n'ont jamais provoqué d'« appel d'air » et le grand remplacement de la population française est un mythe. Sociologues, politistes, économistes, juristes, démographes, géographes, historiens et philosophes sont unanimes sur ces questions. Malgré leurs efforts pour se faire entendre, les scientifiques se désolent de voir les résultats de la recherche ignorés ou détournés dans les débats publics et les discours politiques.

Selon l'ONU, les migrations augmentent dans le monde. Mais, avec 281 millions de migrants internationaux en 2020, ces derniers représentent moins de 4 % de la population mondiale. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas davantage d'arrivées dans les pays développés ; les flux migratoires vers les pays du Sud global sont équivalents quantitativement.

Classée 77^e en 2020 en part d'immigrants dans sa population, la France est loin derrière les pays de la péninsule Arabique, le Luxembourg, la Suisse, le Canada, l'Australie ou encore les Etats-Unis. Pourtant, la France a été une terre d'immigration et elle compte aujourd'hui 10 % d'immigrés, dont une partie de nationalité française. Nous sommes également un pays d'émigration avec 2,5 millions de Français vivant à l'étranger.

Les spécialistes des migrations [partagent un constat : les perceptions des phénomènes migratoires sont souvent erronées](#). Plusieurs études ont démontré que le grand public surévalue le nombre de personnes étrangères par rapport à la réalité des chiffres. En revanche, l'indice de tolérance à l'égard des minorités, établi chaque année par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, nous apprend qu'en France les préjugés reculent et que la tolérance à l'autre gagne du terrain. La politisation à outrance des questions de migration et d'intégration biaise aussi nos représentations. Créer un espace serein et informé de débat démocratique pourrait permettre d'échapper à l'instrumentalisation politique des questions migratoires.

Les citoyens méritent mieux

Une nouvelle loi sur l'asile et l'immigration est en discussion au Parlement dans un contexte d'essoufflement démocratique. Les questions en jeu (régularisation, accès au travail, éloignement, double peine...) sont difficiles à clarifier dans un contexte de compétition entre médias professionnels, réseaux sociaux et sites amateurs dans la production et la diffusion d'informations et d'infos. Les citoyens méritent mieux : ils ont le droit de se faire leur propre opinion et d'exprimer un jugement éclairé, avec l'aide des scientifiques. Une convention citoyenne sur la migration, inspirée de la précédente pour le climat, permettrait d'organiser un débat construit et bien informé sur une question hautement inflammable.

Lire aussi la tribune : Article réservé à nos abonnés [« Pour en finir avec l'impuissance de la politique migratoire, organisons une convention citoyenne sur la migration »](#)

Malgré ses limites, la convention citoyenne pour le climat a montré que les citoyens peuvent prendre des décisions à la fois concrètes, justes et ambitieuses pour la société française. Une convention citoyenne repose sur la montée en compétence des citoyens tirés au sort. Ces derniers écoutent et débattent avec des

scientifiques et des experts de la société civile. C'est donc une délibération pluraliste qui permet la prise de décision sur des sujets complexes et sur des questions controversées. Et, comme l'ont relevé des chercheurs, les citoyens démontrent leur capacité à s'emparer d'un sujet complexe, à en maîtriser les enjeux et à faire des propositions éclairées.

Comme pour le climat, il est urgent de remettre de la raison et du débat démocratique dans le traitement des questions de migration, d'intégration ou encore de diversité et d'asile. Davantage qu'un référendum, un débat citoyen a un rôle à jouer pour guider l'action publique. Des initiatives comme le Groupe international d'experts sur les migrations ou des collectifs citoyens comme les [Etats généraux des migrations](#) ont déjà amorcé ce travail. Une convention citoyenne permettra d'amplifier ce processus en y associant l'Etat et le Conseil économique, social et environnemental comme le lui permet la loi organique du 15 janvier 2021.

Pour ces raisons, nous, chercheuses et chercheurs, soutenons l'appel de l'association Convention citoyenne sur la migration.

Le Monde

6 décembre 2022

Pour en finir avec l'impuissance de la politique migratoire, organisons une convention citoyenne sur la migration

Le Collectif pour l'accueil et l'inclusion des personnes exilées signe avec de multiples personnalités, dont la comédienne Marina Foïs, le démographe François Héran et le restaurateur Olivier Roellinger, une tribune au « Monde » appelant à la tenue d'une vaste consultation pour apaiser le débat sur la migration.

Tribune

Débarquement de l'*Ocean-Viking* le 12 novembre, accord franco-britannique aux frontières le 14 novembre, circulaire du ministère de l'intérieur aux préfets le 17 novembre : les migrants sont sans cesse pointés du doigt comme une source intarissable de problèmes, une menace pour notre société, voire notre civilisation.

Dans ce contexte, une nouvelle loi sur l'asile et l'immigration, la vingt-deuxième en trente ans, va être proposée début 2023. De nombreuses voix émanant de la société civile expriment déjà leur inquiétude face à un durcissement continu des conditions d'accueil et des droits des personnes exilées.

Loin de subir un « tsunami migratoire », la France se situe au douzième rang des pays européens pour la part des immigrés dans sa population, d'après les chiffres publiés par Eurostat. Alors qu'un tiers des Français surestime la part des immigrés présents en France, d'après un sondage de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie, le débat démocratique sur la migration ne fonctionne pas, en témoignent l'inflation législative et l'obsession médiatique sur ce thème.

La migration est un phénomène séculaire

Il est temps de regarder la réalité du fait migratoire en face, avec pragmatisme et objectivité. Il est temps de changer de récit. Tenons une convention citoyenne sur la migration. Tenir une convention citoyenne sur la migration, c'est se donner une chance de repenser la migration pour ce qu'elle est.

La migration est un phénomène séculaire, et les mouvements de population – déplacements, exil – sont inhérents à notre condition humaine. Il est donc inutile d'être *pour* ou *contre*, puisque cela existe et existera, sans qu'aucun mur ou forteresse, aucune mer ou océan, aucune « politique migratoire » ne l'arrête.

Car c'est la situation des personnes dans les pays d'origine qui crée la migration et non l'attrait du pays de destination, qui, au moment du départ, est par ailleurs rarement fixé, sans parler de l'ignorance de ce que la route, longue de plusieurs mois ou années, va réserver. Qui risquerait sa vie, et celle de ses enfants, dans un voyage sans retour sans que l'immense force du désespoir l'y oblige ?

200 millions de déplacés climatiques en 2050

Le durcissement de l'accueil des migrants en Europe cherche à rendre le fait migratoire moins visible, mais aussi à lutter contre le prétendu effet d'appel d'air, dont il a pourtant été démontré par de nombreuses études qu'il est un mythe. La cause déterminante, c'est la répulsion des pays d'origine et des situations individuelles, suivie de l'état de la mer en Méditerranée ou dans la Manche. Le reste, c'est du vent pour ceux qui veulent y croire.

Tenir une convention citoyenne sur la migration, c'est se donner une chance d'éclairer le débat, de le dépoliariser, de l'ouvrir, dans un monde abreuvé de fausses informations. Compte tenu des tensions géopolitiques, climatiques et économiques dans le monde, la migration va se poursuivre et s'accroître dans les décennies à venir.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) prédit notamment environ 200 millions de déplacés climatiques en 2050. Tandis que les voies légales d'accès à la migration ne cessent de se réduire, on constate en Europe, et en France en particulier, une polarisation politique et sociale sur le sujet. Encouragée par des élus, des partis politiques et des médias, une partie de la population tourne le dos à l'accueil des étrangers sur son sol, voire rejette le principe même du droit d'asile et de l'ouverture des frontières.

Pour un débat apaisé, objectif et rigoureux

Depuis les années 2000, notamment la crise de l'accueil de 2015 consécutive à la guerre en Syrie, la construction d'une politique européenne et française sur la migration, respectueuse des droits humains fondamentaux, est mise à mal par des oppositions extrêmes et par la diffusion d'idées préconçues sans lien avec la réalité du phénomène migratoire et avec ce que vivent les nouveaux arrivants.

La confiscation d'un débat de société apaisé, objectif et rigoureux empêche toute construction d'une vision commune par les Français sur le sujet. Tenir une convention citoyenne sur la migration, c'est se donner une chance de s'éloigner de la politique du fait divers en élaborant une véritable vision commune.

Italie, Hongrie, Pologne, Suède, Grande-Bretagne se désolidarisent de leurs partenaires sur l'accueil de celles et ceux qui fuient guerres, persécutions, famines, devenu un thème central des campagnes électorales donnant lieu à une refragmentation de l'espace de paix et de prospérité voulu pour l'Europe. La France ne fait pas exception : la focalisation de la parole politique et médiatique sur le sujet est loin du poids statistique ou démographique légitime que ce sujet devrait occuper.

Sur l'exemple de la convention pour le climat

Compte tenu des enjeux de société pour la France et l'Europe que représente la migration, nous considérons qu'une large concertation des Français sur ce thème est indispensable et que le bon sens réclame que cette concertation dépasse le seul cadre politique et partisan des représentants de partis au Parlement et au Sénat.

Seule une convention citoyenne, tenue sur un modèle similaire à la convention citoyenne pour le climat de 2019-2020, réunissant toute la diversité des citoyens et citoyennes françaises, qui s'informent, débattent, émettent des avis et fixent des orientations sur l'ensemble des questions relatives à l'accueil et au séjour des étrangers en France, à l'écoute d'une représentation large de parties prenantes, dont notamment les personnes exilées, sera de nature à dépasser les préjugés, rassembler et rendre les débats objectifs.

Une chance de réinventer la politique

Tenir une convention citoyenne sur la migration, c'est se donner une chance de renouer avec la tradition des Lumières en permettant aux citoyens de s'emparer d'une réflexion relative aux droits humains.

La France rayonne à travers le monde grâce à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ayant inspiré la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Permettre aux citoyens français de s'inscrire dans cette même lignée à travers la tenue d'une convention citoyenne sur la migration, c'est se donner une chance. Une chance de réinventer la politique.

C'est pourquoi nous appelons le président de la République à la tenue d'une convention citoyenne sur la migration dès 2023.